

**COMITE D'ADMINISTRATION
DU 3 FEVRIER 2021**

**Point n°3 de l'ordre du jour
Vote du Budget Primitif de l'exercice 2021**

Monsieur le Président expose,

Le présent projet est arrêté à :

▪ en fonctionnement	en dépenses et en recettes	56 972 900 €
▪ en investissement	en dépenses et en recettes	30 100 130 €
Total budgets 2021		87 073 030 €

Le budget du syndicat est composé d'un budget principal et de 3 budgets relatifs à chacune des missions qui incombent à notre Syndicat.

1 - BUDGET GENERAL (M14 TTC) – 16/00

En ce qui concerne le budget principal, il comprend toutes les dépenses et recettes relatives au bon fonctionnement du Syndicat.

Section de fonctionnement

DEPENSES 2021	2 424 900 €
RECETTES 2021	2 424 900 €

Les dépenses inscrites permettront de couvrir pour l'essentiel :

- le remboursement de salaires et charges	1 496 500 €
- le remboursement de charges d'assistance à m2A	356 100 €
- toutes les charges relatives aux locaux administratifs dont le syndicat est propriétaire (énergie, fournitures administratives, charges de copropriété, assurances, entretiens des locaux ...)	332 800 €
- les indemnités des élus et charges	191 500 €
- les amortissements	40 000 €
- le virement à la section d'investissement	8 000 €

Les dépenses de fonctionnement sont couvertes par :

- le remboursement des budgets des différentes missions	2 418 000 €
- les charges d'administration remboursées par le syndicat locataire qu'est le SIFAM	6 900 €

Section d'investissement

DEPENSES 2021	351 000 €
RECETTES 2021	351 000 €

Les dépenses d'investissement 2021 concernent :

- le réaménagement des nouveaux locaux	200 000 €
- l'acquisition de places de parking	100 000 €
- la réalisation de travaux dans les bureaux	15 000 €
- l'acquisition de matériel de bureau et informatique et de logiciels	17 000 €
- l'acquisition de caves	15 000 €
- le remplacement de mobilier	4 000 €

Ces dépenses sont couvertes par :

- la participation financière des budgets annexes pour le financement des places de parking et de l'aménagement des nouveaux locaux	300 000 €
- la dotation aux amortissements	40 000 €
- le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (F.C.T.V.A.)	3 000 €
- l'autofinancement	8 000 €

2 - BUDGET TRAITEMENT DES RESIDUS URBAINS (M14 HT) – 16/03

Section de fonctionnement

DEPENSES 2021	22 902 000 €
RECETTES 2021	22 902 000 €

Les principales dépenses de fonctionnement concernent pour l'essentiel :

- les charges d'exploitation de l'usine d'incinération et du Centre de Tri ainsi que les filières de traitement extérieures (déchets verts, gravats, bois) et consommation électrique	18 600 000 €
- le virement à la section d'investissement	1 205 600 €
- l'étalement de l'indemnité de remboursement anticipé de l'emprunt (7ème échéance sur 12 ans)	841 700 €
- l'amortissement	703 500 €
- les intérêts d'emprunts	450 000 €
- le remboursement du budget général	410 000 €
- les impôts fonciers et taxes	360 000 €
- les charges diverses	331 200 €

Les recettes proviennent essentiellement :

- des participations intercommunales	8 972 000 €
- de la redevance pour le traitement des déchets	3 892 000 €
- de la revente d'énergie	3 725 400 €
- des redevances déchets industriels	3 015 000 €
- de l'incinération des boues de la station d'épuration de Sausheim	2 700 000 €
- de l'étalement du fonds de soutien	487 800 €
- de la reprise de subventions et provisions	79 800 €
- de la vente de marchandises	30 000 €

Section d'investissement

DEPENSES 2021	3 140 800 €
RECETTES 2021	3 140 800 €

Sont prévues cette année les dépenses suivantes :

- le remboursement d'emprunts	1 950 000 €
- la mise en conformité de l'usine	450 000 €
- le remplacement des pompes à boues	500 000 €
- la reprise de subventions et provisions	79 800 €
- la participation financière à l'aménagement des nouveaux locaux	36 000 €
- le démarrage des études pour le changement du Groupe Turbo Alternateur (turbine)	125 000 €

Ces dépenses sont financées de la manière suivante :

- l'autofinancement	1 205 600 €
- l'opération d'ordre (étalement Indemnité de remboursement anticipé)	841 700 €
- les amortissements et provisions	703 500 €
- les subventions versées	140 000 €
- la participation du budget assainissement au financement des pompes à boues	250 000 €

3 - BUDGET COLLECTE SELECTIVE DE DECHETS (M14 HT) - 16/04

Section de fonctionnement

DEPENSES 2021	11 325 500 €
RECETTES 2021	11 325 500 €

Les dépenses de fonctionnement correspondent pour l'essentiel :

- aux règlements des prestataires de service pour l'exploitation des déchèteries et des différents réseaux de collecte du verre, du papier et des bouteilles plastique sur la voie publique	7 100 000 €
- aux remboursements d'autres organismes au titre des transports et vidanges	1 628 700 €
- aux charges de personnel (remboursement budget général, ambassadeurs du tri et gardiens de déchèteries)	920 000 €
- à la dotation aux amortissements	849 000 €
- aux diverses charges à caractère général	297 800 €
- aux charges du budget général	230 000 €
- aux achats de sacs jaunes, de sacs biodéchets et actions PLP	100 000 €
- aux entretiens et réparations des conteneurs et déchèteries	100 000 €
- au remboursement des intérêts de l'emprunt	100 000 €

Les recettes proviennent principalement :

- de la participation des intercommunalités	6 750 000 €
- de la participation des Eco organismes	3 290 000 €
- de la vente de marchandises	1 235 000 €
- de la reprise de subventions	35 500 €
- de divers produits	15 000 €

Section d'investissement

DEPENSES 2021	2 446 500 €
RECETTES 2021	2 446 500 €

Des dépenses prévues concernent :

- l'aménagement de déchèteries	885 000 €
- la poursuite de la conteneurisation	800 000 €
- le remboursement de l'emprunt	350 000 €
- le renouvellement de conteneurs aériens et l'installation de conteneurs enterrés	240 000 €
- la participation financière au nouvel achat immobilier	66 000 €
- l'achat de conteneurs pour autres collectivités	70 000 €
- la reprise de subventions	35 500 €

Des recettes proviennent :

- de la dotation prévisionnelle d'emprunt	1 527 500 €
- des amortissements	849 000 €
- de remboursement de conteneurs par les communes	70 000 €

4. BUDGET ASSAINISSEMENT (M49TTC) – 16/05

Section d'exploitation

DEPENSES 2021	20 320 500 €
RECETTES 2021	20 320 500 €

Les dépenses d'exploitation correspondent pour l'essentiel :

	TOTAL	dont extension de périmètre *
- aux charges à caractère général	12 857 320 €	1 388 770 €
- exploitation des stations d'épuration	6 602 320 €	702 320 €
- traitement des boues	2 700 000 €	
- consommations électriques	793 900 €	41 700 €
- redevance occupation du domaine public	1 000 000 €	
- divers besoins liés à l'exploitation	1 761 100 €	644 750 €
- à l'amortissement	3 830 950 €	729 700 €
- au remboursement du budget général (salaires/charges)	1 448 000 €	
- au virement à la section d'investissement	682 455 €	98 755 €
- aux intérêts des emprunts	646 500 €	26 500 €
- aux charges diverses	407 275 €	141 775 €
- à la participation financière des pompes à boues du budget Traitement des Résidus Urbains	250 000 €	
- à la participation financière au nouvel achat immobilier	198 000 €	

Ces dépenses sont financées de la manière suivante :

	TOTAL	dont extension de périmètre *
- la redevance d'assainissement collectif	13 124 325 €	1 124 325 €
- les primes d'épuration Agence de l'Eau	1 365 390 €	465 390 €
- la redevance d'occupation des domaines publics	1 000 000 €	
- la vente de biogaz	1 600 000 €	
- les autres redevances et droits	2 678 915 €	468 415 €
- industriels conventionnés	1 050 000 €	
- matières de vidanges	250 000 €	
- PFAC	393 790 €	43 790 €
- Subventions et contribution	720 000 €	410 000 €
- Facturation de travaux	134 625 €	14 625 €
- divers	130 500 €	
- la reprise de subventions	551 870 €	327 370 €

Section d'investissement

DEPENSES 2021	24 161 830 €
RECETTES 2021	24 161 830 €

Les principales dépenses d'investissement se répartissent de la manière suivante :

	TOTAL	dont extension de périmètre *
- le remboursement des emprunts	2 485 000	205 000 €
- les travaux	20 538 410	1 002 410 €
- méthanisation	1 200 000	
- travaux et génie civil dans les stations	3 542 000	
- gestion dynamique des réseaux	7 050 000	
- travaux réaménagement des réseaux	8 746 410	1 002 410 €
- la reprise de subventions	545 920	321 420 €
- l'acquisition de terrain	40 000	

Ces travaux sont financés de la manière suivante :

	TOTAL	dont extension de périmètre *
- les amortissements et les provisions	3 830 950	729 700 €
- les subventions et dotations	2 974 000	
- la prévision d'emprunts	12 927 875	522 325 €
- la récupération de TVA	3 013 550	177 550 €
- l'autofinancement	682 455	98 755 €
- les produits divers	180 500	500 €

** Le présent budget primitif intègre les données financières des nouvelles entités qui disposaient d'un budget unique eau et assainissement. Il a été donc été appliqué une clé de répartition, calculée en fonction du prorata des tarifs de la facture d'eau de ces entités.*

A ces opérations s'ajoutent, en dépenses et en recettes d'investissement, 552 500 € d'écritures d'ordre concernant la récupération de TVA.

Après en avoir débattu, le Comité d'Administration :

- approuve, par nature et par chapitre, le budget primitif 2021, arrêté à :

▪ en fonctionnement	en dépenses et en recettes	56 972 900 €
▪ en investissement	en dépenses et en recettes	30 100 130 €
Total budgets 2021		87 073 030 €

- autorise le Président à effectuer les transferts budgétaires qui peuvent s'avérer nécessaires.

Le Vice-président,
René ISSELE